

Brochure destinée à l'épargnant

RetraitePlus^{MD} Manuvie

Prenez votre retraite
plus tôt que prévu

Actuellement, 78 % des Canadiens interrogés¹ craignent qu'ils ne sont pas prêts financièrement pour la retraite. Certains croient qu'ils réussiront à rattraper le temps perdu, tandis que d'autres ignorent s'ils y parviendront.

Il est temps que cette conception de la retraite *change*.



¹ Source : Sondage 2020 sur le stress financier commandé par Gestion de placements Manuvie et John Hancock Retirement, mené en ligne en août 2020 auprès de 589 participants aux régimes de John Hancock Retirement Plan Services et de 1 026 Canadiens de 25 ans et plus.

Dans quelle mesure avez-vous confiance en votre plan de retraite?

Le compte à rebours est commencé

260 autres chèques de paye

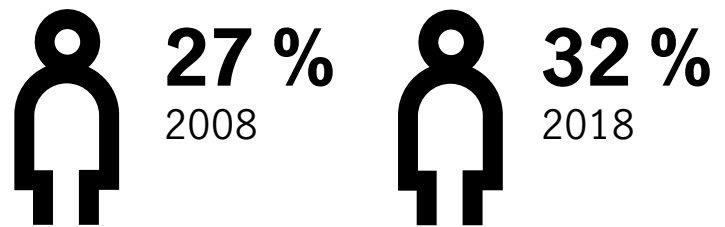
Si vous prévoyez prendre votre retraite dans 10 ans, il ne vous reste que 260 chèques de paye à recevoir pour accroître votre épargne-retraite.

Et le nombre de versements de revenu dont vous aurez besoin au cours de votre retraite pourrait être identique au nombre de chèques de paye que vous aurez reçus au cours de votre vie professionnelle.

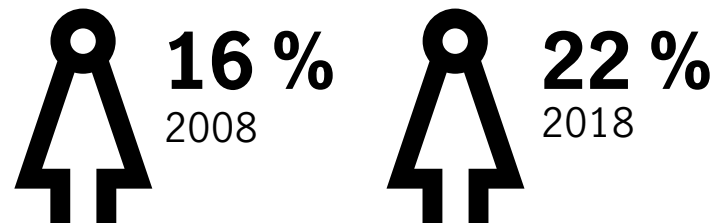
Des retraités...qui continuent de travailler

Selon les taux de participation de la population active, de nombreuses personnes continuent de travailler une fois à la retraite².

Hommes de 65 à 69 ans



Femmes de 65 à 69 ans



² Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0018-01 Caractéristiques de la population active selon le sexe et le groupe d'âge détaillé, données annuelles, inactif (x 1 000).
Ne constitue pas une approbation du produit par Statistique Canada.

Prestation mensuelle maximale du **RPC³/RRQ³** actuellement de **1 208,26 \$** soit environ **14 500 \$** par année

Prestation mensuelle maximale de la **SV³** actuellement de **626,49 \$** soit moins de **8 000 \$** par année

Vous ne pouvez pas compter uniquement sur les filets de sécurité traditionnels

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont de moins en moins nombreux⁴ et les régimes publics ne sont vraisemblablement pas suffisants pour permettre aux retraités d'adopter le style de vie souhaité.

Travailleurs canadiens participant à un régime de retraite à prestations déterminées⁴

34,7 %

1998

28,8 %

2010

25,2 %

2018

Vivre plus longtemps

Grâce aux progrès réalisés dans les secteurs des soins de la santé et de la médecine, les Canadiens d'aujourd'hui peuvent s'attendre à vivre beaucoup plus longtemps que ceux des générations précédentes. Il est donc plus important que jamais de disposer d'une source de revenu viager.

Chances de vivre jusqu'à 90 ans⁵

27 % Homme de 50 ans

40 % Femme de 50 ans

³ Source : Canada.ca

⁴ Source : Statistique Canada. Proportion de travailleurs rémunérés qui participent à un régime de pension agréé (tableaux 11-10-0133-01 et 14-10-0027-01). Ne constitue pas une approbation du produit par Statistique Canada.

⁵ Source : Statistique Canada. Tables de mortalité, Canada, provinces et territoires de 2017 à 2019 (adaptation). Ne constitue pas une approbation du produit par Statistique Canada.

Revoyez votre conception de la retraite avec RetraitePlus Manuvie

Rattrapez le temps perdu dans la poursuite de vos objectifs et prenez votre retraite plus tôt que prévu en vous assurant un revenu viager.

Préparer la retraite

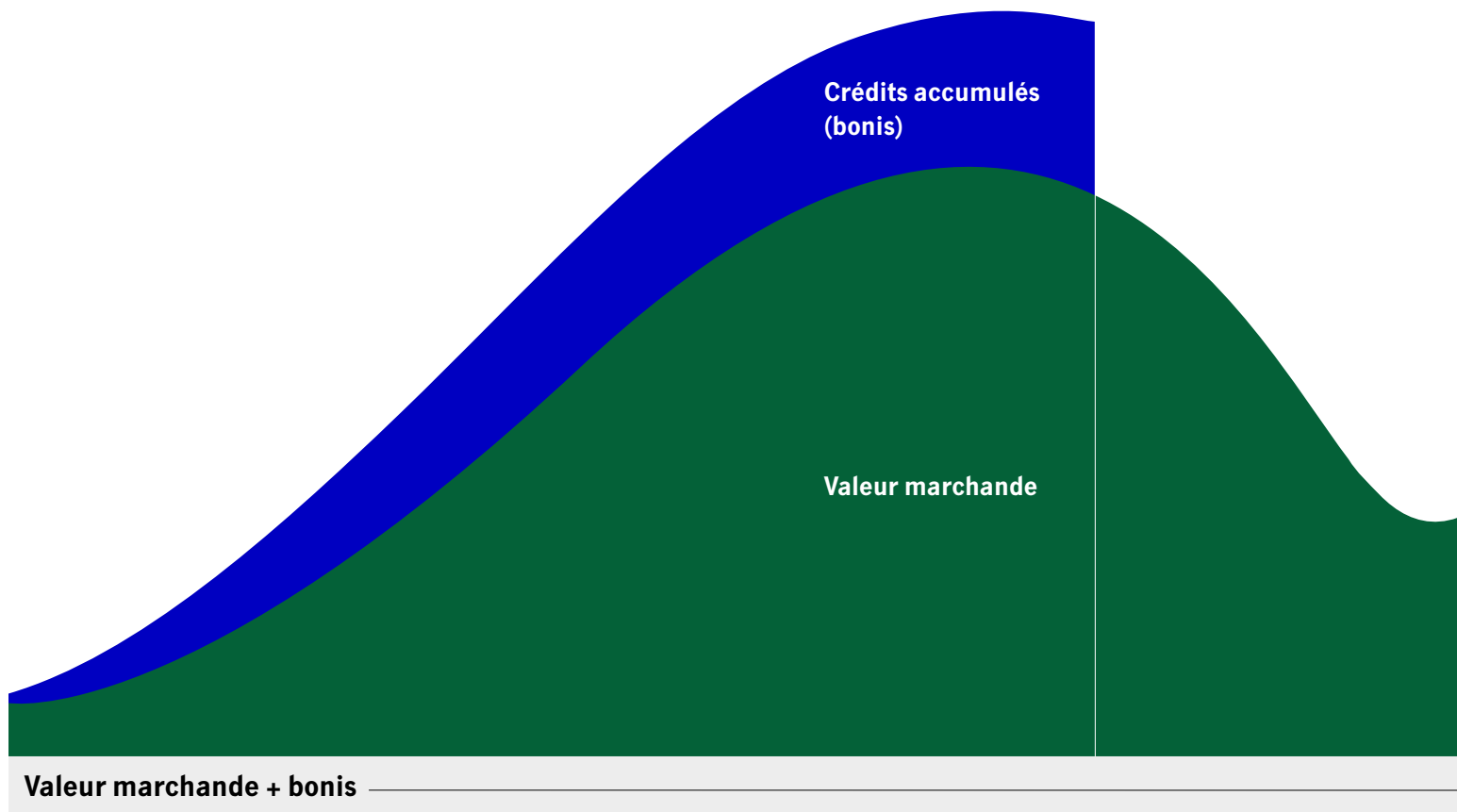
Les bonis font augmenter votre épargne et, du même coup, votre revenu

RetraitePlus Manuvie vous aide à prendre votre retraite plus rapidement.

Chaque mois, vous accumulez des crédits (bonis). Une fois combinés, les bonis et la croissance de vos placements sur les marchés contribuent à l'augmentation du revenu garanti à la retraite, davantage que ne le ferait la seule croissance des placements.

Les bonis peuvent vous aider à rattraper le temps perdu et favoriser l'atteinte de vos objectifs d'épargne. De plus, la hausse des taux d'intérêt entraîne une augmentation de votre boni.

Les crédits ne sont pas des dépôts en espèces; ils augmentent le montant servant de base au calcul du revenu garanti.



Atteignez vos objectifs grâce à RetraitePlus Manuvie

RetraitePlus Manuvie est une solution de retraite tout-en-un qui vise la constitution d'un patrimoine ainsi que l'accumulation de bonis, et qui vous donne la possibilité de toucher un revenu.

Épargnez en prévision de la retraite

- Solution personnalisée—vous disposez de plus de 40 fonds pour élaborer un portefeuille qui répond à vos besoins financiers particuliers.
- Options de placement souples—vous avez le choix entre des placements prudents qui vous aideront à préserver votre patrimoine et des placements en actions qui pourraient faire croître votre épargne.

Rattrapez votre retard dans l'atteinte de vos objectifs

- Accumulez des bonis afin d'optimiser la planification de votre retraite et d'augmenter votre revenu de retraite davantage que ne le feraient des placements liés aux marchés.

Revenu viager garanti⁶

- Soyez prêt financièrement pour une longue retraite.
- Partez à la retraite lorsque vous le déciderez, et disposez d'une option vous permettant de toucher un revenu plus tôt si vous prenez une semi-retraite, ou une retraite anticipée.
- Touchez un revenu viager que vous n'épuiserez pas de votre vivant.

Autres avantages

- Un accès à la valeur marchande de vos placements, au besoin⁷.
- Une protection éventuelle de votre actif contre les créanciers, idéale pour les membres de professions libérales et les propriétaires de petites entreprises.
- Une possibilité de laisser un héritage aux membres de votre famille, et d'éviter les frais d'homologation et de succession et les frais juridiques.
- Les dépôts initiaux et subséquents égaux ou supérieurs à 1 000 000 \$ seront investis dans l'option Élite et donneront droit à une réduction du ratio de frais de gestion.

⁶ Le dépassement des limites de retrait peut avoir une incidence négative sur les versements futurs. Des restrictions relatives à l'âge et d'autres conditions peuvent s'appliquer.

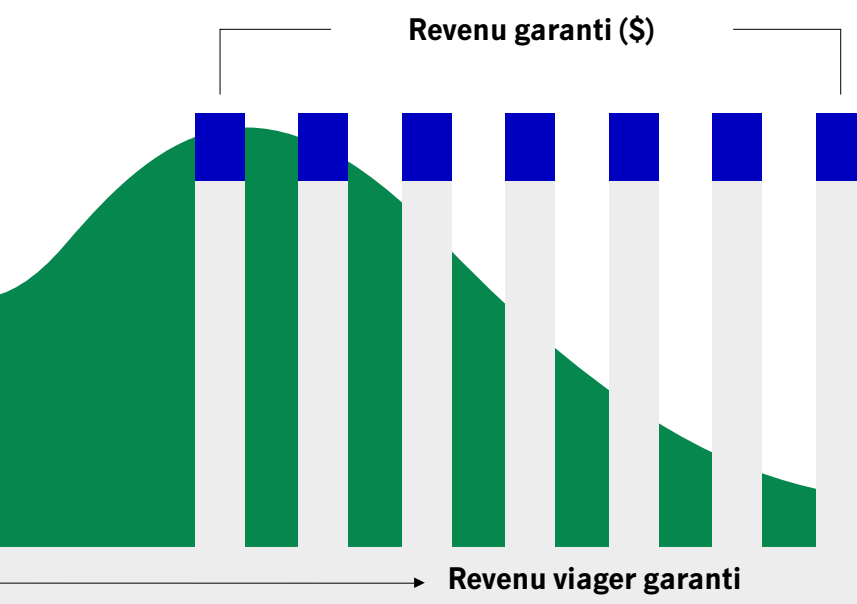
⁷ Des frais peuvent s'appliquer.

Profiter de la retraite

Transformez votre épargne en revenu viager garanti

En plus de vous aider à rattraper votre retard financier, RetraitePlus Manuvie vous offre la possibilité de recevoir un revenu garanti au moment qui vous convient. Votre revenu est garanti votre vie durant, ce qui vous donne la certitude que vous n'épuiserez pas vos économies avant votre décès.

Que vous souhaitiez prendre une retraite complète ou partielle, vous pourrez compter sur des versements de revenu tant que vous en aurez besoin.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller de Gestion de placements Manuvie ou visitez **www.gpmanuvie.ca**.

Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Les garanties à l'échéance et au décès sont réduites en proportion des retraits. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers est l'émetteur du contrat d'assurance FPG Sélect Manuvie, qui propose l'option PlacementPlus, ainsi que le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat. FPG Sélect PlacementPlus, Surveillance des placements, Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées, sous licence.

Pour discuter des fonds distincts avec Gestion de placements Manuvie, composez le 1 800 355-6776.